

EXTRAIT du REGISTRE  
des  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
de la commune de Frontignan

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS  
LE 13 JUIN A 18 HEURES 30

LE CONSEIL MUNICIPAL DE CETTE COMMUNE, REGULIEREMENT CONVOQUE LE 06 JUIN 2023, S'EST REUNI AU NOMBRE PRESCRIT PAR LA LOI, SALLE VOLTAIRE A FRONTIGNAN EN SESSION ORDINAIRE, SOUS LA PRESIDENCE DE MONSIEUR MICHEL ARROUY, MAIRE.

**PRESENTS** : Michel ARROUY (maire), Youcef EL AMRI, Valérie MAILLARD, Olivier LAURENT, Caroline SUNE, Georges MOUREAUX, Caroline SALA, Eric BRINGUIER, Renée DURATON-PORTELLI, Jean-Louis MOLTO (adjoints) – Kelvine GOUVERNAYRE, Nathalie GLAUDE, Frédéric ALOY, Sophie CWICK, Fabien NEBOT, Chantal CARRION, Patrick BOURMOND, Isabel VILAVERDE-FIUZA, Jean-Louis BONNERIC, Nancy SUBITANI, David JARDON, Yannick COQUERY, Jean-Louis PATRY, Béatrice BUJ, Georges FORNER, Gérard PRATO, Dominique PATTE, Claude COMBES, Marie-France BRITTO, Gilles ARDINAT, Olivier RONGIER, Laura ANDREOLETTI (conseillers municipaux).

**ABSENTS EXCUSES REPRESENTES** : Claudie MINGUEZ (procuration à Frédéric ALOY) ; Loïc LINARES (procuration à Kelvine GOUVERNAYRE) ; Max SAVY (procuration à Eric BRINGUIER).

**OBJET** : Citoyenneté : Attribution de subventions aux associations.

**N/REF** : MA/PM/JMB/TK/HS/FAA - N°2023-189.

M. Jean-Louis Bonneric rappelle que lors de sa séance du 13 avril 2023, le conseil municipal a voté l'attribution de subventions à 101 associations pour un montant global de 397 637 euros.

La Ville plus que jamais convaincue du rôle majeur joué par le monde associatif dans la société d'aujourd'hui ne saurait amoindrir son engagement quotidien auprès de chacune des associations qui œuvrent pour la cité.

Dans ce contexte volontariste, il convient aujourd'hui de compléter ce dispositif de soutien pour 6 nouvelles demandes de subvention et ce dans le respect de l'enveloppe fixée au budget primitif 2023.

Il s'agit d'une part de finaliser la subvention en faveur de l'association « Frontignan Thau handball » ainsi que de répondre positivement à la demande de subvention exceptionnelle de l'association « le cercle andalou » concernant son projet « les journées andalouses »

D'autre part, il convient de procéder à l'attribution de subventions pour les associations « les Hallu'cinés », « la Sardine bleue », « l'Amicale des personnels de la police nationale Sète -Frontignan », et « Vent d'Afrique » dont les demandes n'ont pu être traitées, dans les délais impartis et ce, pour des raisons techniques et administratives.

M. Jean-Louis Bonneric demande donc au conseil municipal :

D'allouer aux associations ci-dessous les subventions suivantes :

- Association « Frontignan Thau handball » (initiation et pratique du handball) : 40.000 €
- Association « le cercle andalou » (promotion de la culture andalouse) : 3.000 €
- Association « les Hallu'cinés (promotion de l'activité cinématographique) : 3.500 €
- Association « la sardine bleue » (organisation de théâtre chez l'habitant) : 400 €.
- Association « amicale des personnels de la police Sète-Frontignan »
- (organisation de manifestations pour le personnel actif et retraité) : 300 €.
- Association « vent d'Afrique » (promotion de la culture africaine) : 150 €.

D'autoriser M. le Maire à signer le document s'y rapportant.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,  
LE RAPPORTEUR ENTENDU,  
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

- **DECIDE** d'allouer aux associations ci-dessous les subventions suivantes :

- Association « Frontignan Thau handball » (initiation et pratique du handball) : 40.000 €
- Association « le cercle andalou » (promotion de la culture andalouse) : 3.000 €
- Association « les Hallu'cinés (promotion de l'activité cinématographique) : 3.500 €
- Association « la sardine bleue » (organisation de théâtre chez l'habitant) : 400 €.
- Association « amicale des personnels de la police Sète-Frontignan »  
(organisation de manifestations pour le personnel actif et retraité) : 300 €.
- Association « vent d'Afrique » (promotion de la culture africaine) : 150 €.

- **AUTORISE** M. le Maire à signer le document s'y rapportant.

**Pour extrait conforme, Frontignan  
Les jour, mois et an que dessus**

**Michel Arrouy  
Maire**

